

Point de vue



Philippe Lailier,
Président du SYVEDAC, Caen

Comment avez-vous vécu la mise aux normes sur l'usine de Caen ?

Au départ c'était un projet contraignant et complexe avec de multiples facettes. Puis, au fur et à mesure que ce projet prenait forme, je me suis passionné pour tous les aspects qu'ils soient techniques, politiques ou financiers en ayant toujours à l'esprit cette date butoir du 28 décembre. Mais la plus belle réussite porte sur le volet humain car, si cette opération a pu aboutir dans des délais record, c'est grâce à l'investissement de toute une équipe. Je suis vraiment heureux que nous l'ayons mené ensemble et sans erreur.

Que pensez-vous de cette mise aux normes ? Est-ce un bienfait pour la collectivité ?

Sans aucun doute. Actuellement, il y a une certaine sensibilité sur les dioxines, mais je pense qu'il était important de réduire les autres polluants comme les poussières, par exemple.

Quels ont été les investissements sur Caen ?

Avec une enveloppe de 23 millions d'euros, nous avons investi dans un procédé catalytique qui permet la destruction des molécules de dioxines et d'oxyde d'azote. En parallèle, il a fallu équiper les deux fours de nouveaux brûleurs, couvrir l'aire de réception des déchets, installer des portiques de détection de radioactivité et créer un bassin de rétention d'eau en cas d'incendie. Le prix à la tonne incinérée passe ainsi de 68 € à 78 €, ce qui reste compétitif vu le niveau de performance des installations.

Comment voyez-vous l'avenir de l'incinération en France ?

Je suis persuadé que l'incinération est un excellent moyen de traiter les déchets. Après avoir bien évidemment réduit au maximum la part incinérable par le tri, le recyclage ou encore le compostage, il est préférable de produire des mégawatts que d'enfouir ces déchets. Je suis d'ailleurs navré de voir que la France est en retard sur les autres pays d'Europe et qu'elle fait encore l'objet d'oppositions aussi vives avec le projet de Marseille notamment. En tant qu'élu, je pense que l'incinération reste le meilleur choix pour le traitement des déchets non recyclables.